







Prairie de la Ferme des Trois sapins (Identifiant national : 310030087)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 00000214)
La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : GON, CSN NPDC, DREAL NPDC, .- 310030087, Prairie de la Ferme des Trois sapins. - INPN, SPN-MNHN Paris, 9P. https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/310030087.pdf

Région en charge de la zone : Nord-Pas-de-Calais Rédacteur(s) :GON, CSN NPDC, DREAL NPDC

Centroïde calculé: 564786°-2660695°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN: 12/10/2010
Date actuelle d'avis CSRPN: 12/10/2010
Date de première diffusion INPN: 01/01/1900
Date de dernière diffusion INPN: 04/02/2015

8. LIENS ESPECES ET HABITATS
8. LIENS ESPECES ET HABITATS 9 9. SOURCES 9



1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Pas-de-Calais

Commune : Coquelles (INSEE : 62239)
Commune : Calais (INSEE : 62193)
Commune : Fréthun (INSEE : 62360)

1.2 Superficie

157,59 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 2 Maximale (mètre): 13

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

Le site des Prairies de la Ferme aux Trois Sapins se situe dans la zone ouest de la Plaine Maritime Flamande, en contact avec les premières collines de l'Artois à l'Ouest et au Nord du marais de Guînes. Le site est divisé en 5 entités réparties sur une vaste étendue située au cœur du terminal du tunnel sous la Manche, entre l'autoroute A26 et les voies ferrées.

Le site des Prairies de la Ferme aux Trois Sapins, qui tire son nom d'une ferme présente anciennement à cet endroit, est constitué d'un complexe d'anciennes prairies humides, de roselières, cariçaies et mégaphorbiaies associées à de nombreux fossés et mares. Ces milieux présentent néanmoins un caractère relativement artificialisé suite à la construction du terminal Eurotunnel (CSN, 2008). Parmi les habitats présents sur le site, on peut citer l'herbier annuel des eaux eutrophes à Potamot de Berchtold (Potametum berchtoldii) se développant sur des substrats organiques à tourbeux ainsi que le pré tourbeux à Juncus subnodulosus révélateur également du substrat tourbeux subsistant au sein de la boucle. Sensible à la dégradation de la qualité des eaux, cette formation est considérée à ce titre d'intérêt européen et est reprise dans la Directive 92/43/CEE (Directive Habitats-Faune-Flore). D'autres formations végétales relèvent d'un intérêt patrimonial au niveau régional. Il s'agit notamment des végétations prairiales subhalophiles et des mares saumâtres telles que les herbiers à Renoncule de Baudot (Ranunculetum baudotii), très rare et vulnérable en région ou les prés à Jonc de Gérard et Agrostide stolonifère(Junco gerardii – Agrostietum albae), très rare et menacée d'extinction dans le Nord – Pas-de-Calais. Ces deux dernières formations sont en effet originales dans la région car elles se développent à l'interface entre les milieux strictement salés des estuaires et les milieux liés aux eaux douces (on parle de végétations liées aux stations à salinité atténuée).

Du point de vue floristique, la plupart des espèces remarquables est directement inféodée aux mares et aux zones humides associées (prairies, roselières), témoins des anciens systèmes humides bocagers du secteur. Parmi celles-ci on notera principalement la présence de la Laîche divisée (Carex divisa), espèce inscrite sur la liste rouge régionale et typique des prairies humides saumâtres à subhalophiles ; elle n'est connue dans la région qu'en trois autres stations (marais de Verton, vallée de la Slack et au sein d'une prairie poldérienne proche de la digue de front de mer près de Calais). Il s'agit donc de la quatrième population régionale connue et sa présence confère au site une importance régionale pour la préservation de l'espèce. La Renoncule de Baudot (Ranunculus baudotii) est une espèce des eaux calmes saumâtres ; elle ne se rencontre que sur le littoral dans notre région du fait de son écologie. On l'observe le plus souvent dans des eaux peu profondes, calmes, sur substrat sableux, qui peuvent être soumises à l'assèchement estival. La Dactylorhize incarnate (Dactylorhiza incarnata) est une orchidée protégée au niveau régional où elle est considérée comme vulnérable. Espèce généralement turficole et littorale, elle se rencontre dans les bas-marais littoraux et les prairies humides mésotrophes. Ces dernières ont largement régressé sur le site du fait de l'artificialisation du milieu, de la dégradation de la qualité des eaux et de l'abandon de la gestion des anciennes prairies. Dix-huit espèces végétales déterminantes de ZNIEFF ont été relevées sur ce site, dont huit d'entre elles protégées régionalement.

Du point de vue de la faune, l'avifaune, et notamment celle se reproduisant dans les roselières, représente l'intérêt principal du site avec huit espèces déterminantes d'Oiseaux qui y nichent de manière possible à certaine. Quatre espèces déterminantes



d'Odonates et deux d'Orthoptères ont également été observées dans le périmètre de la ZNIEFF. Le Busard des roseaux, dont la Flandre maritime constitue le premier noyau régional de population (TOMBAL [coord.], 1996), est inscrit à l'annexe I de la Directive Oiseaux. L'espèce est classée vulnérable dans la Liste rouge française (UICN France et al., 2008) et elle est commune en région (TOMBAL [coord.], 1996). En 2007, un couple nichait de manière probable dans la roselière située à l'est du Vivier ; un juvénile a été observé cette même année (CSN, 2008). La roselière constitue le milieu privilégié de l'espèce, pour la nidification mais aussi comme territoire de chasse (TOMBAL et al., 2008 ; CSN, 2008). La Panure à moustache, très rare dans le Nord-Pas de Calais, niche irrégulièrement sur le site sur les secteurs du Point du jour et du Vivier. L'espèce affectionne les roselières inondées et assez denses (GODIN, 2003). Inscrite à l'annexe I de la Directive Oiseaux, la Gorgebleue à miroir niche régulièrement sur le site depuis le milieu des années 1990. Elle fréquente les milieux à végétations denses composés de buissons et de roselières. Des espaces dégagés sont utilisés pour la recherche de nourriture (CSN, 2008). Egalement présent dans les roselières, comme dans l'ensemble des végétations hygrophiles, le Phragmite des joncs est commun mais vulnérable dans le Nord-Pas de Calais (TOMBAL [coord.], 1996).

Les enjeux avifaunistiques sont ainsi concentrés dans les formationts hélophytiques (roselière, cariçaie) à différentes stades de vieillissement ainsi que différents niveaux de préférence d'hygrophilie.

Le secteur du Calaisis est le seul en région où l'Oie cendrée, classée vulnérable en France (UICN France et al., 2008) et très rare en région (TOMBAL [coord.], 1996), niche de manière régulière. La petite population présente depuis 2002 sur le site est sans doute à mettre en relation avec celle réintroduite au Platier d'Oye. Parmi les espèces remarquables observées historiquement sur le site, on peut noter la Locustelle luscinioïde, en danger d'extinction en France (UICN France et al., 2011) dans les années 1980 (RAEVEL, 1988), la Sarcelle d'hiver avant 1998, ou encore le Butor étoilé, inscrit à l'annexe I de la Directive Oiseaux, présent en période d'hivernage sur le site en 2003 (CSN, 2008).

Parmi les espèces déterminantes d'Odonates, l'Agrion mignon (Coenagrion scitulum) est assez commun en région (GODIN et al. [coord.], 2003), il est inscrit sur la Liste rouge nationale (DOMMANGET, 1987). Cette espèce affectionne les eaux stagnantes et semble préférer les milieux riches en hélophytes et en herbiers (GODIN et al. [coord.], 2003). L'observation d'un accouplement au niveau des berges de l'étang du Point du Jour plaide en faveur d'une autotochnie possible de l'espèce sur le site (milieu favorable) L'Aeschne affine (Aeshna affina) est classée assez rare en région bien qu'elle soit en expansion. L'espèce, qui supporte bien les périodes d'assèchement estival, fréquente principalement les milieux temporaires comme les pannes dunaires et les mares des clairières forestières (GODIN et al. [coord.], 2003). L'autochtonie est possible pour cette aechne qui pourrait se reproduire dans les petites dépressions temporaires du délaissé de la Boucle (CSN, 2008). A noter également la présence de l'Aeschne printanière (Brachytron pratense), espèce peu commune dans le Nord – Pas-de-Calais. La présence de cette espèce en 2008 est remarquable dans la Plaine Maritime Flamande et consitute un enjeux non négligeable. Son habitat est consituté de pièce d'eau comportant des ceintures e végétations structurées et en particulier avec des formations hélophytiques hautes. Concernant les Orthoptères, le Conocéphale des roseaux (Conocephalus dorsalis) est assez commun en région (FERNANDEZ et al., 2004), il est fortement menacé d'extinction dans le domaine némoral (atlantique au sens large) (SARDET & DEFAUT, 2004). L'espèce fréquente les milieux humides à végétation haute (CSN, 2008). Aucune espèce déterminante d'Amphibien n'a pu être observée lors des dernières prospections, néanmoins la présence de l'Alyte accoucheur, du Pélodyte ponctué, du Crapaud calamite et du Triton crêté avant les travaux liés au terminal (RAEVEL, 1988) montre un fort potentiel du site (CSN, 2008).

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Indéterminé

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Agriculture
- Gestion conservatoire

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Plaine, bassin



Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Propriété privée (personne physique)

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux Fonctionnels Complémentaires Fonction d'habitat pour les

- Ecologique - Faunistique
- Oiseaux - Insectes

- Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétalesZone particulière d'alimentation
- Zone particulière liée à la reproduction

Commentaire sur les intèrêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Cinq zones de délaissés et de compensation écologique, délimitées par les infrastructures liées au terminal d'Eurotunnel et au réseau de transport (A16, réseau ferré, etc.) et le périmètre d'étude GON Conservatoire des Sites Naturels du Nord et du Pas de Calais ais auquel s'ajoute un secteur à l'est du Vivier, longeant l'A16 au sud, et un à l'est du Point su jour.

Présence d'espèces déterminantes sur l'ensemble des parties du Conservatoire des sites (uniquement flore sur bassin n°1). Busard des roseaux nicheur probable dans partie à l'est du Vivier.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Zones industrielles ou commerciales	Intérieur	Indéterminé	Réel
Route	Intérieur	Indéterminé	Réel
Autoroute	Intérieur	Indéterminé	Réel
Voie ferrée, TGV	Intérieur	Indéterminé	Réel
Transport d'énergie	Intérieur	Indéterminé	Réel



Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Nuisances sonores	Intérieur	Indéterminé	Réel
Vandalisme	Intérieur	Indéterminé	Réel
Comblement, assèchement, drainage, poldérisation des zones humides	Intérieur	Indéterminé	Réel
Entretien des rivières, canaux, fossés,plans d'eau	Intérieur	Indéterminé	Réel
Traitements de fertilisation et pesticides	Intérieur	Indéterminé	Réel
Fauchage, fenaison	Intérieur	Indéterminé	Réel
Plantations, semis et travaux connexes	Intérieur	Indéterminé	Réel
Limitations, tirs sélectifs	Intérieur	Indéterminé	Réel
Eutrophisation	Intérieur	Indéterminé	Réel
Envahissement d'une espèce ou d'un groupe	Intérieur	Indéterminé	Réel
Fermeture du milieu	Intérieur	Indéterminé	Réel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon	
- Algues - Amphibiens - Autre Faunes - Bryophytes - Lichens - Mammifères - Poissons - Reptiles - Mollusques	- Ptéridophytes	OiseauxPhanérogamesOdonatesOrthoptèresLépidoptères		

5.2 Habitats

- Hémiptères- Ascomycètes- Basidiomycètes- Autres Fonges

CrustacésArachnidesMyriapodesColéoptèresDiptèresHyménoptères

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

- Autres ordres d'Hexapodes

Non renseigné



6.2 Habitats autres

Non renseigné

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire



7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Lépidoptères	521494	Aricia agestis (Denis & Schiffermüller, 1775)	Collier-de- corail (Le), Argus brun (L')	Reproduction indéterminée Informateur : Conservatoire des Sites Naturels du Nord et du Pas-de-Calais					2007 - 2008
	65456	Aeshna affinis Vander Linden, 1820	Aeschne affine	Reproduction indéterminée					2004
Odonates	65415	Brachytron pratense (O.F. Müller, 1764)	Aeschne printanière (L')	Reproduction indéterminée	Informateur : Conservatoire des Sites Naturels du Nord et du Pas-de- Calais				2008
Odunates	65131	Coenagrion scitulum (Rambur, 1842)	Agrion mignon (L')	Reproduction indéterminée	Informateur : Conservatoire des Sites Naturels du Nord et du Pas-de- Calais				2007
	65208	Lestes sponsa (Hansemann, 1823)	Leste fiancé	Reproduction indéterminée	Informateur : Conservatoire des Sites Naturels du Nord et du Pas-de- Calais				2003
	4187	Acrocephalus schoenobaenus (Linnaeus, 1758)	Phragmite des joncs	Reproduction certaine ou probable	Informateur : GON - base de données FNAT / CSN 59 62				2007
	1958	Anas crecca Linnaeus, 1758	Sarcelle d'hiver	Reproduction certaine ou probable	Informateur : GON - Base de données FNAT				1998
Oiseaux	2741	Anser anser (Linnaeus, 1758)	Oie cendrée	Reproduction certaine ou probable	Informateur : GON - base de données FNAT / CSN 59 62				2007
	4151	Cettia cetti (Temminck, 1820)	Bouscarle de Cetti	Reproduction certaine ou probable	Informateur : GON - base de données FNAT / CSN 59 62				2007



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	2878	Circus aeruginosus (Linnaeus, 1758)	Busard des roseaux	Reproduction certaine ou probable	Informateur : GON - base de données FNAT / CSN 59 62				2007
	4155	Cisticola juncidis (Rafinesque, 1810)	Cisticole des joncs	Reproduction certaine ou probable	Informateur : GON - base de données FNAT / CSN 59 62				2007
	4023	Luscinia svecica (Linnaeus, 1758)	Gorgebleue à miroir	Reproduction certaine ou probable	Informateur : GON - base de données FNAT / CSN 59 62				2007
	4338	Panurus biarmicus (Linnaeus, 1758)	Panure à moustaches, Mésange à moustaches	Reproduction certaine ou probable	Informateur : GON - Base de données FNAT				2004
Orthoptères	66157	Chorthippus albomarginatus (De Geer, 1773)	Criquet marginé	Reproduction indéterminée	Informateur : Conservatoire des Sites Naturels du Nord et du Pas-de- Calais				2008
Ormopteres	65878	Conocephalus dorsalis (Latreille, 1804)	Conocéphale des Roseaux	Reproduction indéterminée	Informateur : GON - Base de données FNAT				2004

7.2 Espèces autres

Non renseigné



7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
				Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
	1958	Anas crecca Linnaeus, 1758		Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (<i>lien</i>)
				Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
	2741 Anser anser (Linnaeus, 1758,		Déterminante	Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (<i>lien</i>)
		Circus aeruginosus (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
Oiseaux	2878			Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (<i>lien</i>)
		Luscinia svecica (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
	4023			Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (<i>lien</i>)
	4151	Cettia cetti (Temminck, 1820)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (<i>lien</i>)
	4155	Cisticola juncidis (Rafinesque, 1810)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (<i>lien</i>)
	4187 Acrocephalus schoenobaenus (Linnaeus, 1758) Détermina		Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (<i>lien</i>)
	4338	Panurus biarmicus (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (<i>lien</i>)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Туре	Auteur	Année de publication	Titre
	Conservatoire des Sites Naturels du Nord et du Pas-de-Calais		
Informateur	GON - Base de données FNAT		
	GON - base de données FNAT / CSN 59 62		